

COMPTÉ RENDU  
CONSEIL D'ÉCOLE DU MARDI 12 JUIN 2018

École publique primaire de Nizon PONT-AVEN

**Présents :**

*Parents*

Mme BEZAT Séverine  
M GABELLIC Bruno  
Mme MICHEL Aurélie  
Mme MARC Aurélie  
Mme SIMON Perrine  
Mme DERNY Caroline

*Enseignants*

Mme BELIBI Delphine  
Mme EMERY Valérie  
Mme GESTIN Bleuenn  
Mme LE COZ Sterenn  
Mme LE NOC Fanny  
Mme MARX Jennifer (Directrice)

*Mairie :* Mme DAVID (Adjointe aux affaires scolaires)

*DDEN :* M GUYADER

**Excusés :**

M MACOBELY Julien, Mme PEZARD Soizic, Mme LE CORRE Hélène, Mme CHAUVIN Violène, Mme OHEIX Marine  
M LE NY Sébastien, Mme TUDAL Martine, M CORRE Ludovic (enseignants remplaçants nommés sur l'école)  
M QUILLIEN (IEN)  
M LE BRET (Maire)  
Mme MARC (DDEN)

**1- Bilan de l'année écoulée**

Les effectifs se sont maintenus durant l'année.

Projets : les projets présentés en début d'année sont en passe d'être tous réalisés. Les élèves de TPS/PS ont réalisé un petit film d'animation dans le cadre de leur projet cinéma. Il sera projeté le 14 juin à Quimper avec d'autres réalisations de classes du secteur.

Le travail mené cette année avec Anjela Mevellec de CCA aboutira le 2 juillet à une restitution au Sterenn.

La sortie vélo des CP/CE1 du 11 juin a été l'aboutissement d'un projet riche en apprentissages.

Concernant la voile et le Sterenn, les membres du conseil d'école s'étonnent des différences de conditions d'accès pour les écoles. Le transport, la voile scolaire est gratuite pour les élèves de

Concarneau, la mise à disposition du personnel de la salle du Sterenn est également gratuite pour les écoles de Trégunc. Des conventions lient Pont-Aven à ces structures mais la ville ne semble pas en tirer avantage. Mme David nous explique que certaines conventions doivent en effet être revues dans les mois à venir.

## 2- Préparation de la rentrée 2018

La fermeture de la 6<sup>ème</sup> classe a été décidée par la DASEN. A la date du 12 juin il y a 127 élèves inscrits ou en cours d'inscription, 42 en maternelle et 85 en élémentaire.

Suivant le nombre d'élèves présents le jour de la rentrée, l'inspection pourra réviser sa décision de fermeture et maintenir le 6<sup>ème</sup> poste.

La fermeture a nécessité une réflexion nouvelle concernant les répartitions. En l'état actuel des effectifs, à la rentrée 2018 les classes devraient être les suivantes :

TPS/PS/MS (Jennifer MARX), GS/CP (Valérie EMERY), GS/CE1 (Delphine BELIBI), CE2/CM2 (Fanny LE NOC), CM1/CM2 (Bleuenn GESTIN). Une ATSEM sera présente dans les 3 classes avec des maternelles. Les choix ont été guidés par le souci d'optimiser les conditions d'apprentissage de tous. La répartition des élèves dans ces classes sera faite durant l'été en fonction des dernières inscriptions.

L'équipe enseignante se réserve la possibilité de modifier les classes en cas de variations importantes des effectifs.

## 3-Travaux réalisés ou prévus

Travaux réalisés : l'herbe du jardin pédagogique a été coupée, une plaque du faux plafond du couloir de la cantine a été remplacée.

Travaux en cours : des devis ont été demandés pour un tapis à l'entrée de la maternelle, des boutons de déclenchement PPMS supplémentaires, la fin de l'installation du vidéoportier qui dysfonctionne depuis son installation, il est également prévu d'installer un panneau à l'Arrêt minute.

Mme David informe les membres du conseil d'école qu'un agent municipal devrait être présent aux entrées et sorties de l'école.

Travaux demandés : couper l'herbe et les ronces en bordure extérieure de la cour maternelle, les distributeurs de savon dans le bâtiment modulaire sont à réparer, des mauvaises odeurs sont récurrentes dans le bâtiment modulaire, aménagements nécessaires suite aux nouvelles répartitions.

## 4-Questions diverses

Règlement intérieur : suite à plusieurs incidents cette année, l'équipe enseignante demande que soit ajouté au paragraphe 4.7 la phrase suivante : *Par conséquent les téléphones portables sont interdits dans l'enceinte de l'école (y compris dans les sacs). En cas d'introduction de téléphone portable il sera confisqué et remis aux responsables légaux de l'élève. Aucun membre du conseil d'école ne s'y opposant, cet élément est intégré au règlement intérieur de l'école.*

Budget et demande de matériel : Lors du dernier conseil d'école il avait été regretté que le budget alloué à l'école par la Mairie baisse encore. Un effort a été consenti pour les fournitures scolaires et le budget a été augmenté de 0,5€ par élève. Malgré cela le budget est toujours en diminution et rend plus difficile le renouvellement de manuels et pourrait à terme remettre en cause l'achat par l'école

de la totalité des fournitures scolaires. Mme David dit être attachée à la gratuité de l'école, la municipalité estime de son côté que les baisses sont minimales.

L'équipe enseignante a fait une demande de renouvellement ou d'acquisition de matériel multimédia (visualiseur, tablettes, portable, PC, borne WIFI ...). La Mairie avait informé que ces achats étaient désormais de la compétence de CCA. Depuis la demande en février, aucune réponse n'a été donnée à l'équipe enseignante malgré plusieurs sollicitations.

*A la suite du conseil d'école la municipalité a fait savoir que 2 ordinateurs de la Mairie, donc d'occasion, seraient à la disposition de l'école à la rentrée. Aucun budget n'a été prévu pour tout autre achat cette année.*

Collation du matin : quelle possibilité pour les élèves d'élémentaire ? Mme David explique que ce n'est actuellement pas possible à organiser, principalement pour des raisons de coût. Ce sujet fait partie des négociations en cours avec le collège concernant les repas. Pour information le coût de la collation du matin à l'école de Nevez est de 1620€/an et demande 20 minutes de préparation.

Goûter : des parents souhaitent que les goûters soient plus diversifiés. Afin de limiter les apports en sucre, certains jours la confiture a été remplacée par de la compote. L'introduction de laitage pose des problèmes de stockage et de conservation.

Cantine : Mme David informe les membres du conseil d'école que les tarifs seront inchangés. Une négociation avec le collège est en cours concernant les élèves malades. Le rythme de la facturation ne devrait pas être modifié la Mairie n'ayant reçu que peu de réclamations. Les parents souhaitent un retour à une facturation à la période.

Activités le mercredi : une réflexion est en cours pour mettre des salles à disposition pour permettre à des intervenants de proposer des activités le mercredi.

La séance est levée à 20h15.  
Compte rendu rédigé par Séverine BEZAT  
Fanny LE NOC et Jennifer MARX